

## Deux marchands de fromage de la commune du Chenit au XVIIIe siècle



Ci-dessus la page de titre d'un registre exceptionnel, achevé en 1788. Il figure aux archives de la ville de Zürich sous la cote D 145. Il eut pu se trouver de manière plus naturelle dans les archives de la ville de Lyon, à la limite dans quelques archives du canton de Fribourg, de la Gruyère en particulier. Mais ainsi vont les choses, même des registres officiels se perdent dans le public, pour y rester à perpétuité ou être rachetés par des institutions archivistiques.

Le document ci-dessus n'a pas de prix. C'est la seule référence qui nous offre les marques de quatre des plus importants marchands de fromage de la Vallée. Trois de ceux-ci sont du Chenit – dont deux traité ici - le quatrième est aux Charbonnières, avec lequel de même nous ferons ample connaissances ultérieurement.

David Nicole, né au Lieu en 1693, décédé au Sentier en 1768, fut longtemps secrétaire et notaire de la commune du Lieu. Son épouse fut Marie fille d'Abel Berney des Bioux. Il était lui-même fils de David Nicoulaz, assesseur, domicilié au Lieu.

En ce village sa maison existe encore, propriété actuelle de M. Chollet. On peut encore lire sur une pierre

Le couple eut notamment pour enfant David-Moïse, né au Lieu le 30 mai 1713 – décédé en 1799. Celui-ci suivit sa famille au Sentier. Il devint à son tour commerçant en fromage et saulnier. Après les études nécessaires pour embrasser cette profession il devint notaire. Les registres que l'on connaît de lui aux ACV, 22 volumes, couvrent l'époque 1745 à 1799. L'homme fut donc d'une longévité assez extraordinaire et la multitude de ses tâches ne sembla pas lui être un handicap pouvant le conduire à une usure prématurée.

Il fut aussi un fidèle serviteur – quoique intéressé ! - de la commune Chenit lors du procès du Risoud ou Grand Procès. A cet égard il fit de nombreux voyages à Berne où il séjourna à maintes reprises. 6 lettres de lui à ce sujet demeurent dans les ACChenit. On connaît aussi de lui la facture qu'il fit à la dite commune pour les frais encourus dans cette cause. Elle se montait à 1970 florins 3 sols. L'homme aurait vécu 212 journées à Berne, toutes comptées à 7 fl. 6 s. Il a aussi passé 13 journées à cheval à 10 fl. par jour et 31 à pied, comptées de même à 7 fl. 6 s.<sup>1</sup>

Il épousait Suzanne Meylan, née en 1718, qui était la sœur de Samuel-Olivier Meylan, le premier horloger de la Vallée. Comme quoi le monde est petit, surtout au Chenit ! L'un de leur neuf enfants, Georges, établi à Lausanne, comme notaire, devait reprendre la maison familiale au Haut-du Sentier.

David Nicole et son fils David Moyse avaient demandé la bourgeoisie du Chenit en 1739, commune où ils espéraient mieux faire prospérer leurs différentes affaires, soit notariat, commerce de sel et de fromages. La réception eut lieu le 19 juin 1739. David Nicole fut reçu bourgeois du Chenit en même temps que son fils David-Moyse pour la somme de 100 florins et 5 florins pour les pauvres de dite commune, outre un verre de vin présenté le même jour aux dits conseillers et gouverneurs à sa discrétion<sup>1</sup>.

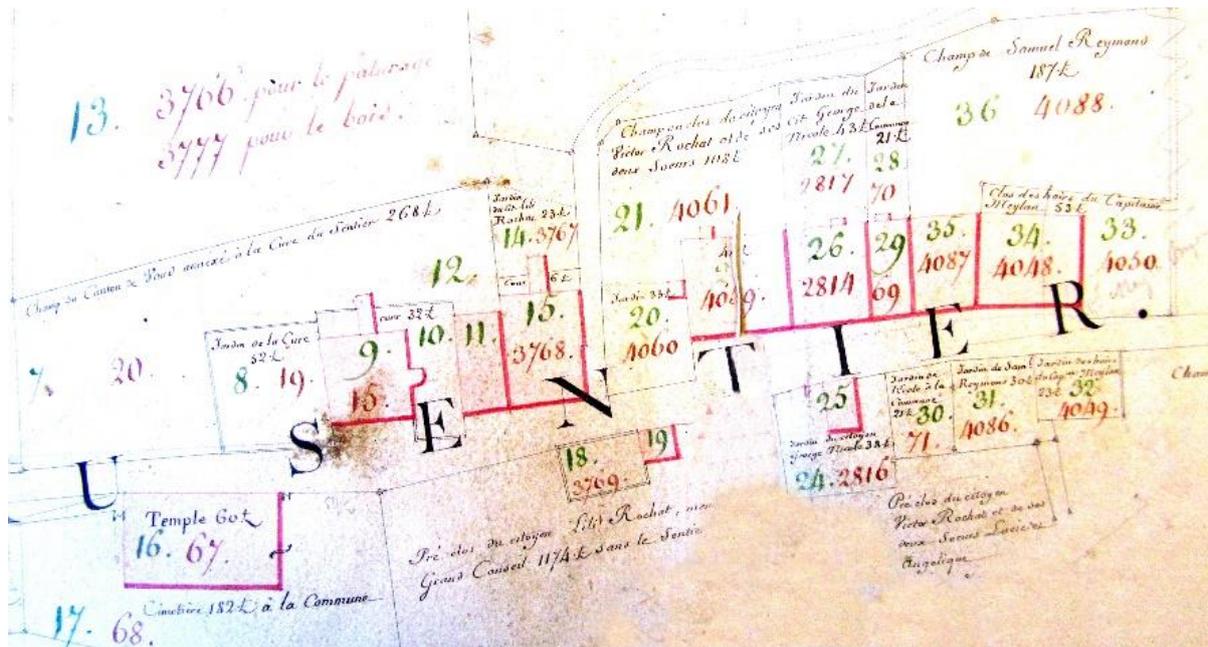
L'acte fut rédigé en ces termes :

*Il est ainsi que le sieur David Nicole, notaire et secrétaire du Lieu, marchand inscrit dans la douane de Lyon, ait fait proposer ci-devant à l'honorable commune du Chenit de vouloir le recevoir au nombre de leurs communiens afin de favoriser et rendre par là plus facile son négoce du sel de LL.EEExces duquel il a la commission.*

David Nicole avait acquis peu avant sa réception une maison au Chenit, au Haut du Sentier où il put installer ses différentes affaires ainsi que son bureau de notaire.

---

<sup>1</sup> La modestie de la somme s'explique par le convention établi en 1646 entre les deux communes du Lieu et du Chenit pour le passage des bourgeois d'une commune à l'autre.



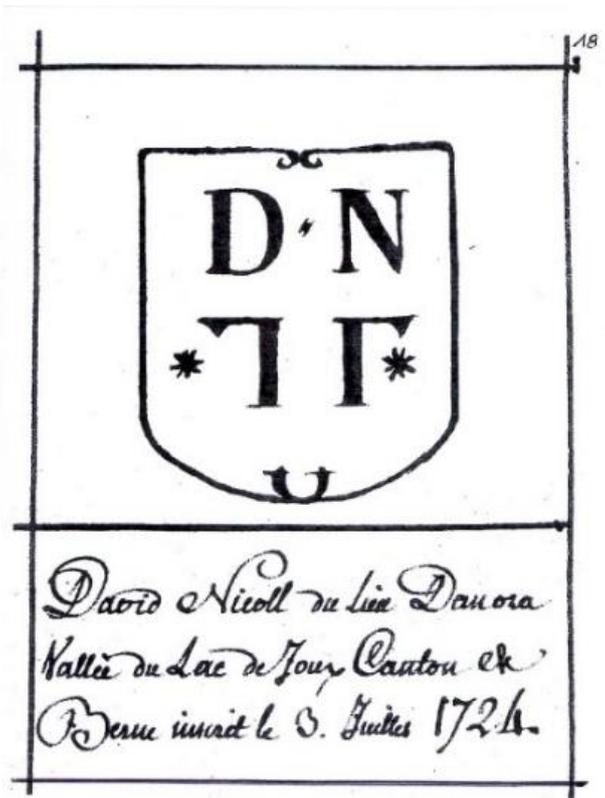
La maison du notaire David Nicole, rachetée peu avant sa réception comme bourgeois en 1740, est le no 26 ou 2814. En 1814 elle est propriété de Georges Nicole, petit-fils de l'acheteur. La maison d'école est juste à côté, à bise, no 29, étroite et sans doute pas trop bien éclairée. C'est dans cette maison du haut du Sentier que le père et le fils, dès 1740, menèrent leurs affaires à bien, commerce de fromage important et distribution de sel pour tous les privés et les chalets de la commune.

On pourra retrouver plus d'information sur ces deux personnages qui figurent incontestablement parmi les grosses pointures du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur [histoirevalleedejoux.ch](http://histoirevalleedejoux.ch), chapitre Grandes figures combières.

Mais revenons sur le commerce de fromage des Nicole père et fils. David Nicole, selon Bodmer<sup>2</sup>, fut le premier marchand originaire de la Vallée du Lac de Joux, inscrit à la douane de Lyon en 1724. On le retrouve en 1738 ayant des difficultés à la douane de Jougne au sujet de mille pièces de fromage suisse qui devaient être transportées en Dauphiné. Il s'agissait sans doute de fromages fabriqués dans la région. On imagine le volume que devait représenter cette expédition proprement monstrueuse et l'importance du marchand capable d'en assumer les responsabilités. On pouvait bien envier ces notables, que l'on retrouvait à tous les carrefours de la politique et du commerce local. Néanmoins on peut imaginer la complexité de leur tâche et de leur ténacité à élaborer, prendre contact avec les marchands, tant suisse que français, suivre des correspondances tenir des comptes et ceci du premier jour de l'année au dernier. A ce propos aucun des registres commerciaux qu'ils possédaient ne nous est parvenu. Ce qui malheureusement laisse dans l'ombre l'essentiel des activités de ce commerce de fromage, très singulier et très important. Il n'est que de découvrir l'allusion ci-dessus quant à ce millier de pièces de fromage. On ne faisait pas dans le petit. On

<sup>2</sup> Bodmer, Histoire du Gruyère, 1972, p. 131

reviendra dans une autre rubrique sur ces expéditions de fromage ayant la ville de Lyon comme destination la plus courante quand il s'agissait d'exporter.



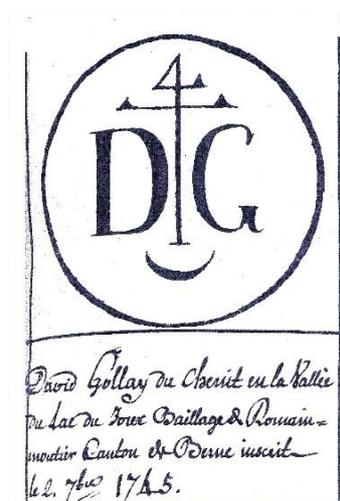
Aquarelles de Piot, vers 1830. Le village n'avait sans doute que peu changer depuis l'arrivée des Nicole et de début du XIXe siècle. L'église surtout, construite au début du siècle précédent, restait la même. La cure est le troisième bâtiment à partir de la gauche. Juste après se découvrent les maisons du Haut-du-Sentier où habitait précisément la famille Nicole.



David Moïse Nicole saisi en sa proche vieillesse, Suzanne, son épouse, dans l'éclat de ses 20 ou 30 ans.

Un deuxième marchand du Chenit, inscrit à la douane de Lyon en 1745, fut David Golay. En 1749 il habitait Morges et présenta au prévôt des marchands de Lyon une requête au sujet d'un droit perçu par erreur sur les fromages importés<sup>3</sup>.

Ce sont les seuls renseignements que l'on possède sur ce marchand et ses activités fromagères. Des recherches généalogiques n'ont pour l'heure pas été couronnées de succès.



<sup>3</sup> Selon Bodmer et Ruffieux, Histoire du gruyère, 1972.

